



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 7 MARS 2023 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC**

Présents :

AIX-LES-BAINS

AIX-LES-BAINS

BOURDEAU

LE BOURGET DU LAC

LE BOURGET DU LAC

BRISON-SAINT-INNOCENT

CHANAZ

DRUMETTAZ-CLARAFOND

DRUMETTAZ-CLARAFOND

ENTRELACS

GRESY-SUR-AIX

LA BIOLLE

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

LE MONTCEL

MERY

MOTZ

MOUXY

PUGNY-CHATENOD

RUFFIEUX

SAINT OFFENGE

SAINT PIERRE DE CURTILLE

TRESSERVE

VIVIERS-DU-LAC

VOGLANS

Renaud BERETTI

Thibaut GUIGUE

Jean-Marc DRIVET

Nicolas MERCAT

Edouard SIMONIAN

Jean-Claude GROZE

Yves HUSSON

Danièle BEAUX-SPEYSER

Nicolas JACQUIER

Jean-François BRAISSAND

Florian MAÎTRE

Julie NOVELLI

Bruno MORIN

Antoine HUYNH

Nathalie FONTAINE

Daniel CLERC

Laurent FILIPPI

Bruno CROUZEVALLE

Olivier ROGNARD

Bernard GELLOZ

Gérard DILLENSCHNEIDER

Jean-Claude LOISEAU

Robert AGUETTAZ

Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre
MONTORO-SADOUX

Pouvoir de Michel FRUGIER

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 6 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 24 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois dès lors que celle-ci est exécutoire. Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2023
Exécutoire le : **10 MARS 2023**
Publiée le : **10 MARS 2023**
Visée le : **10 MARS 2023**

RESSOURCES HUMAINES **Organisation d'un Forum Emploi Grand Lac Demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac porte depuis 2020 l'organisation d'un forum de l'emploi destiné à valoriser les métiers de la collectivité et à attirer de nouveaux candidats pour répondre à ses besoins de recrutement. Pôle emploi est partenaire chaque année de cette manifestation.

Pour les trois premières éditions, ont été principalement concernés les métiers de l'aide à la personne. Le secteur est en effet en forte tension par l'effet cumulé d'un nombre insuffisant de recrutements pour répondre aux besoins des services et de départs en retraite croissants.

Pour 2023, le Forum Emploi est prévu le 31 mars après-midi et concernera une plus grande diversité de métiers : métiers de l'eau, des déchets, de l'aide à la personne. Seront ainsi mises en avant les filières techniques, administratives, médico-sociales. Le partenariat étroit avec le service public local de l'emploi (Pôle emploi, cap emploi et la mission locale) se poursuit pour mobiliser les demandeurs d'emplois, et informer le jour de l'événement les visiteurs sur les dispositifs d'appui au retour à l'emploi.

Le format est également ajusté pour permettre un échange plus direct avec nos agents sur le site boulevard Lepic : témoignages, vidéos, mises en situation, échanges avec des professionnels et les partenaires de l'emploi. Il vise un public très varié : jeunes en réflexion sur leur orientation, demandeurs d'emploi ou personnes en poste engagées dans une démarche de reconversion, d'évolution ou de mobilité professionnelle.

Cette manifestation mobilise les services et nécessite une campagne de communication importante. Le budget global est de 10 000 € HT et couvre exclusivement les frais de communication (campagne d'affichage Decaux, réseaux sociaux, insertions presse...).

Dans la poursuite de son plan d'urgence pour le retour au travail, vers les métiers en forte tension dans les secteurs prioritaires, la Région renouvelle son appui à l'organisation de forums de l'emploi dédiés aux métiers en tension sur l'ensemble du territoire. Elle lance dans ce cadre un appel à projets.

Les événements soutenus doivent permettre aux visiteurs de découvrir et de s'informer sur les secteurs, les métiers qui recrutent en région, de s'informer et d'être accompagné dans leurs démarches d'orientation, de formation et/ou d'emploi. L'évènement porté par Grand Lac répond à ces objectifs.

Une subvention, d'un montant maximal de 3 000 €, pourrait être versée en cas d'acceptation du dossier et permettrait de financer en partie les dépenses de communication destinées à toucher le plus large public possible.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour ce projet, et le cas échéant auprès de tous autres organismes susceptibles d'accompagner la réalisation du projet.

Aix-les-Bains, le 7 mars 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 4 : Organisation d'un Forum Emploi Grand Lac - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 10/03/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 10/03/2023

Numéro de l'acte : d4500 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230307-d4500-DE

Date de décision : 07/03/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

